**INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP)**

|  |  |
| --- | --- |
|  | DATE : **30 JUIN 2020** |
| REFERENCE :  **Sélection d’un cabinet d’étude pour la réalisation d’une étude sur le code pastoral de la Diina de Sekou amadou du XIXème siècle et son impact sur la consolidation de la paix dans les régions du centre.** |

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission au titre de **« sélection d’un consultant pour la réalisation d’une étude sur le code pastoral de la Diina de Sekou amadou du XIXème siècle et son impact sur la consolidation de la paix dans les régions du centre »**.

Veuillez utiliser le formulaire figurant dans l’annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les soumissions peuvent être déposées jusqu’au **15 juillet 2020** par messagerie électronique à l’adresse suivante : [mali.procurement@undp.org](mailto:mali.procurement@undp.org); ou par courrier physique au :

**Représentant Résident du PNUD au Mali**

**Attention : Représentante Résident Adjoint/Opérations**

**Maison commune des nations unies, Bamako-Mali**

**BP 120 Bamako – Mali**

**Tél: +223 44 98 03 00 – Email: registry.ml@undp.org – Site web:** [**www.ml.undp.org**](http://www.ml.undp.org)

Les offres de prix soumises par courrier électronique devront être exemptes de virus ou contenu corrompu, à défaut de quoi elles seront rejetées.

Votre soumission doit être rédigée en **français** et assortie d’une durée de validité minimum de ***60 jours.***

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu’elle parviendra à l’adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous transmettez votre soumission par courrier électronique, veuillez-vous assurer qu’elle est signée, en format .pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus.

Les services proposés seront examinés et évalués en fonction de l’exhaustivité et de la conformité de la soumission et du respect des exigences indiquées dans la RFP et dans l’ensemble des autres annexes fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

La soumission qui répondra à l’ensemble des exigences, satisfera l’ensemble des critères d’évaluation et possèdera le meilleur rapport qualité/prix sera sélectionnée aux fins d’attribution du contrat. Toute offre qui ne répondra pas aux exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n’accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d’erreurs effectués par le PNUD, sa soumission sera rejetée.

Aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l’inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de la soumission. Lors de l’attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou des biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l’offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout contrat ou bon de commande qui sera délivré au titre de la présente RFP sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. Le simple dépôt d’une soumission emporte acceptation sans réserve par le prestataire de services des conditions générales du PNUD figurant à l’annexe 3 des présentes.

Veuillez noter que le PNUD n’est pas tenu d’accepter une quelconque soumission ou d’attribuer un contrat/bon de commande et n’est pas responsable des coûts liés à la préparation et au dépôt d’une soumission par le prestataire de services, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

La procédure de contestation que le PNUD met à la disposition des fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l’attribution d’un bon de commande ou d’un contrat de faire appel dans le cadre d’une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n’avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l’adresse suivante :

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/>.

**Le PNUD encourage chaque prestataire de services potentiel à éviter et à prévenir les conflits d’intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l’une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFP.**

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s’est engagé à prévenir, identifier et sanctionner l’ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu’aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu’ils respectent le code de conduite à l’intention des fournisseurs de l’Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l’intermédiaire du lien suivant : <http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf>

**Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.**

**Cordialement,**

**Alfredo Teixeira**

**Représentant Résident Adjoint/Programme**

**Annexe 1**

**Description des exigences**

|  |  |
| --- | --- |
| Contexte | Face à la recrudescence de cette insécurité, le Gouvernement du Mali a élaboré en 2019 une nouvelle stratégie de gestion de la crise en instituant un « Cadre Politique de Gestion de la Crise du Centre » placé sous la responsabilité du Premier Ministre par le décret n° 2019- 423/PM-RM du 19 juin 2019..  Aux termes de l’article 2 dudit décret « *la mission du Cadre Politique est d’assurer la coordination aux niveaux stratégique et politique de l’ensemble des efforts de stabilisation du Centre. Le Cadre politique suit l’évolution de la situation sécuritaire et humanitaire, jauge les indicateurs de stabilité pour en déduire la dynamique d’ensemble et le chemin parcouru. Il émet des orientations pour la suite de l’action de l’Etat* ».  En appui au Gouvernement du Mali, le Programme des Nations Unies en collaboration avec le Secrétariat permanent du cadre politique de gestion de la criseau Centre du Mali avec le financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix exécutent le projet **« Appui au Cadre politique de gestion de la crise du centre du Mali (Mopti et Ségou) »**  Le projet est une **initiative conjointe du PNUD et de la MINUSMA** (division des affaires politiques et division des affaires civiles) et contribue ainsi à la mise en œuvre de la résolution 2480 (MINUSMA) qui donne la priorité au renforcement des efforts de l’Etat Malien pour la stabilisation du Centre.  La théorie de changement articulée considère l’appropriation nationale effective des actions de consolidation de la paix, l’adhésion et l’implication de toutes les couches sociales dans les initiatives pacifiques et la nécessité de redevabilité étant une expression de l’engagement effectif de l’Etat comme **gage pour une paix durable au centre du Mali**.  Le projet vise à renforcer la coordination de l’action gouvernementale dans la résolution de la crise au centre et dont les limites rétrécissent les avancées dans consolidation de la paix. Pour atteindre cet objectif, le projet réalisera les résultats spécifiques suivants :   * Les instances d’orientation politique, de pilotage et de coordination des actions en matière de consolidation de la paix au niveau central et régional sensibles aux besoins des femmes et des jeunes sont fonctionnelles et fournissent une réponse politique et programmatique coordonnée ; * Les citoyens adhèrent aux mécanismes et les perceptions négatives (rumeurs et stéréotypes) sont réduites grâce à une campagne de communication sur le Cadre, un plus grand accès à l’information sur la gestion de la crise et un meilleur partage de l’information entre les niveaux central, régional et local. * Les cadres de redevabilité incluant les femmes et les jeunes sont créés et renforcés au niveau central et régional pour assurer un suivi citoyen de la mise en œuvre du plan opérationnel du cadre politique de gestion de la crise ;   Au regard de la mission du Cadre Politique sus-indiquée, et la résolution n° 3 du Dialogue National Inclusif portant sur la sécurité et le retour de l’Administration en ce qu’elle concerne, une législation pertinente au cours de l’année 2020 sur le rôle des légitimités traditionnelles dans la prévention et la gestion des conflits, le Secrétariat Permanent envisage de faire une étude sur le Code pastoral de la Diina de Sékou Amadou qui a, de 1821 à nos jours, marqué de façon indélébile l’histoire du Centre du Mali. |
| Partenaire de réalisation du PNUD | Secrétariat Permanent  Du cadre Politique de Gestion de la Crise du Centre |
| Brève description des services requis[[1]](#footnote-1) | **Sélection d’un consultant pour la réalisation d’une étude sur le code pastoral de la Diina de Sekou amadou du XIXème siècle et son impact sur la consolidation de la paix dans les régions du centre.** |
| Liste et description des prestations attendues | Contribuer à l’amélioration des connaissances et la compréhension du Code pastoral de la Diina de Sékou Amadou du xixème siècle dont les valeurs référentielles de cohésion sociale, de citoyenneté active, de bon vivre ensemble peuvent inspirer pour les solutions de sortie de crise.  Spécifiquement il s’agit de:   * Revisiter le Code pastoral de la Diina de Sékou Amadou BARRY à la lumière des différentes approches méthodologiques et théoriques et de proposer des nouvelles pistes de recherche ; * Procéder à une revue comparative de l’ensemble des textes législatifs et règlementaires en République du Mali sur la pastorale en générale ; * Enrichir la documentation existante à travers des enquêtes poussées sur les vestiges d’une quarantaine de centres coraniques qui avaient flamboyé au xixè s entre Tombouctou et Djenné en tenant en compte l’incendie du patrimoine de Hamdallahi, la capitale le 7 février 1864 * Faire une analyse et une comparaison entre la Diina du 19ème siècle et ce qui se passe aujourd’hui dans le Centre du Mali ; * Identifier des solutions possibles de paix dans le Centre du pays et le Mali en général |
| Résultats attendus | Au terme de l’intervention du consultant, le Secrétariat Permanent du Cadre Politique devra disposer de renseignements suffisamment probants sur l’organisation, les mécanismes de fonctionnement et les procédures d’intervention du Code pastoral de la Diina qui ont donné à cette réglementation une si longue durée, une résistance fascinante face aux vicissitudes et changements historiques  Les résultats attendus sont :   * L’organisation de la transhumance par le Code pastoral de la Diina est présentée et documentée ; * Les enjeux actuels sont analysés et des solutions appropriées sont proposées pour la sortie de crise |
| Méthodologie | La méthodologie reposera essentiellement sur des enquêtes de terrain qualitatives et quantitatives, des entretiens individuels et de groupe sur l’étendue de la zone d’intervention du projet. Le consultant proposera une démarche pertinente de mise en œuvre décrivant les moyens techniques et humains ainsi qu’un calendrier de mise en œuvre. La démarche inclut l’approche (quantitative et/ou qualitative) la plus appropriée dans le cadre de cette étude. Il présentera un diagnostic à partir de 2016 des deux régions du centre à savoir la région de Mopti et Ségou.  Plus spécifiquement il collectera des données auprès de toutes les communes du centre. Ainsi, devra-t-il présenter une méthodologie détaillée qui sera composée des éléments suivants :   * Une revue documentaire ; * Une ébauche de l’élaboration d’outils de collecte d’informations ; * Un échantillon représentatif de chaque catégorie d’acteurs pour l’analyse des données ; * Un plan de collecte de données sur le terrain (collecte de données auprès des cibles); * Les outils pour le traitement et l’analyse des données |
| Qualifications | Le cabinet d’étude devra avoir une bonne connaissance du mode d’organisation et de fonctionnement de la Diina en général et du pastoralisme au centre du Mali en particulier.  La cabinet devra préciser la composition , le profil et la période d’intervention de chaque membre de l’équipe.  Chaque membre de l’équipe devra justifier d’un niveau universitaire (BAC+4 ou plus) dans les domaines de la gestion et l’histoire des organisations, des sciences économiques et du droit. Il devra avoir une expérience pertinente et confirmée d’au moins dix (10) ans |
| Personne devant superviser le travail/les prestations du prestataire de services | Le Gestionnaire du Projet au PNUD et le point focal du projet au niveau du Secrétariat Permanent Du cadre Politique de Gestion de la Crise du Centre |
| Fréquence des rapports | 1. Rapport de démarrage( méthodologie) en deux (02) exemplaires dont un (01) original, y compris la version électronique ; 2. Rapport final, comprenant la description des produits développés et leurs caractéristiques et accompagné des livrables, en deux (02) exemplaires dont un (01) original, y compris la version électronique ; incluant le feedback du Secrétariat Permanent et du PNUD sur la version provisoire du rapport et présentation PowerPoint qui en fait la synthèse |
| Livrables | 1) Conceptualisation méthodologique pour l’étude : Document décrivant l'approche de l’équipe ainsi que la méthodologie spécifique à l’étude y compris le cadre analytique qui sera utilisé pour réaliser les analyses. Ce document devra aussi indiquer la méthode retenue par le consultant pour conduire l’analyse prospective indiquée dans les objectifs de la présente évaluation. De même, les outils d’analyse et de collecte des données complémentaires devraient être inclus comme annexe de ce document (Produit N° 1) ;  2) Draft du rapport d'étude (avec un résumé exécutif et des annexes) en français (produit N° 2). Ce rapport comprendra notamment :   * Bref aperçu sur l’histoire de la Diina de Sékou Ahmadou * Organisation politique, administrative et sociale de la Diina * Description du Code pastoral, organisation des cycles de transhumance * Cycles saisonniers et expressions culturelles (4) * Champs d’application : zones de pâture : (2) * Modes d’accès aux pâturages secs et humides : ( 3) * Modes de gestion des bourgoutières ; (3) * Principes limnologiques (techniques de déplacement): (3) * Gestion coutumière des litiges de droit commun et /ou de droit public ; * L’expansion des groupements armés dont le « FLM/ Katiba Macina » * Nouvelles pistes de réflexion;   3) Présentation des principales conclusions et recommandations de l’étude à la réunion des parties prenantes à Bamako et dans les régions de Mopti et Ségou et la facilitation de l’atelier en utilisant des méthodes participatives (Produit N°3);  4) Une annexe portant sur les axes stratégiques d’interventions prioritaires dans les régions du centre (en français et anglais), (Produit 4)  L’équipe de l’évaluation est responsable de la traduction du document final en anglais et en français.  5) Rapport final d’évaluation (avec résumé exécutif et des annexes) en français (Produit N° 5). |
| Exigences en matière de rapport d’avancement | Calendrier de soumission de rapports d’étapes à élaborer une fois le cabinet identifié de commun accord avec le point focal cadre politique et le PNUD et le PNUD |
| Lieu des prestations | Bamako, Régions de Mopti et Ségou |
| Durée prévue des prestations | 60 jours |
| Date de commencement prévue | Quinze (15) jours après la signature du contrat |
| Date-limite d’achèvement | Soixante (60) jours maximum |
| Déplacements prévus | Ségou et Mopti |
| Exigences particulières en matière de sécurité | Escorte au besoin |
| Equipements à fournir par le PNUD (doivent être exclus du prix offert) | *Documentation si nécessaire/requise avec l’appui du Secrétariat Permanent* |
| Calendrier d’exécution indiquant la composition et la chronologie des activités/sous-activités | * Requis * A fournir par le prestataire dans la soumission ou après signature du contrat en consultation avec le Coordonnateur |
| Noms et curriculum vitae des personnes qui participeront à la fourniture des services | * Requis |
| Devise de la soumission | * + - Devise locale (CFA) |
| Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert[[2]](#footnote-2) | * Doit exclure la TVA et autres impôts indirects applicables |
| Durée de validité des soumissions (à compter du dernier jour de dépôt des soumissions) | * 60 jours   Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au soumissionnaire de proroger la durée de validité de sa soumission au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente RFP. La soumission devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de la soumission. |
| Soumissions partielles | * Interdites |
| Conditions de paiement[[3]](#footnote-3) | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Prestations | Pourcentage | Calendrier | Condition de versement du paiement | | Dépôt du rapport provisoire | 50% | Après certification du rapport provisoire | Sous 20 jours à compter de la date à laquelle les conditions suivantes seront respectées :   1. l’acceptation écrite par le PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception) ; et 2. la réception de la facture du prestataire de services. | | Dépôt rapport final | 50% | Après certification du rapport final | |  |  |  | |  |  |  | |  |  |  | |
| Personne(s) devant examiner/inspecter/approuver les prestations/les services achevés et autoriser le versement du paiement | Equipe de projet (Point Focal + Equipe du PNUD) pour approuver les prestations**.** Le gestionnaire du Projet au PNUD autorise les paiements |
| Type de contrat devant être signé | * + - Contrat de services professionnels |
| Critère d’attribution du contrat | * + - Prix offert le plus bas parmi les offres recevables au plan technique     - Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC). Il s’agit d’un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission. |
| Critère d’évaluation de la soumission | **Soumission technique (70 %)**   * + - Qualifications de l’équipe : 30 %     - Qualité de l’équipement du prestataire et disponibilité du personnel pour opérer : 20 %     - Note conceptuelle sur l'approche de la mission : 20%   **Soumission financière la plus basse des offres techniques ayant obtenu plus de 70% des points.**   1. **Ressources humaines**   Le cabinet proposera une équipe dont le profil est en lien avec les résultats attendus de l’étude. |
| Le PNUD attribuera le contrat à : | * Un seul et unique prestataire de services qui doit être un cabinet de prestation de service/structure |
| Annexes de la présente RFP[[4]](#footnote-4) | * Formulaire de présentation de la soumission (annexe 2) * Conditions générales / Conditions particulières (annexe 3)[[5]](#footnote-5) * TOR détaillés |
| Personnes à contacter pour les demandes de renseignements  (Demandes de renseignements écrites uniquement)[[6]](#footnote-6) | [mali.procurement@undp.org](mailto:mali.procurement@undp.org);  Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu’une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires. |
| Autres informations | La qualité du travail et le respect des délais de remise des rapports sont d’une importance capitale. |

**Annexe 2**

**FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA SOUMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES[[7]](#footnote-7)**

***(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du prestataire de services[[8]](#footnote-8))***

[Bamako le ----------- 2020]

A : [Monsieur le *coordonnateur du PNUD*

*Bamako- Mali]*

Chère Madame/Cher Monsieur,

Le prestataire de services soussigné accepte par les présentes de fournir les prestations suivantes au PNUD conformément aux exigences définies dans la RFP en date du 17 février 2020 et dans l’ensemble de ses annexes, ainsi qu’aux dispositions des conditions contractuelles générales du PNUD.

1. **Qualifications du prestataire de services**

*Le prestataire de services doit décrire et expliquer les raisons pour lesquelles il est le mieux à même de répondre aux exigences du PNUD en indiquant ce qui suit :*

1. *Profil– décrivant la nature de l’activité, le domaine d’expertise, les licences, certifications, accréditations ;*
2. *Licences commerciales – documents d’immatriculation, attestation du paiement des impôts, etc. ;*
3. *Etats financiers vérifiés les plus récents – état des résultat et bilan pour témoigner de sa stabilité financière, de sa liquidité, de sa solvabilité et de sa réputation sur le marché, etc. ;*
4. *Antécédents – liste des clients ayant bénéficié de prestations similaires à celles que demande le PNUD, contenant une description de l’objet du contrat, de la durée du contrat, de la valeur du contrat et des références à contacter ;*
5. *Certificats et accréditations – y compris les certificats de qualité, les enregistrements de brevets, les certificats de viabilité environnementale, etc.*
6. *Déclaration écrite de non-inscription sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l’ONU, sur la liste de la division des achats de l’ONU ou sur toute autre liste d’exclusion de l’ONU.*
7. **Méthodologie proposée pour la fourniture des services**

|  |
| --- |
| *Le prestataire de services doit décrire la manière dont il entend répondre aux exigences du PNUD en fournissant une description détaillée des modalités d’exécution essentielles, des conditions d’information et des mécanismes d’assurance de la qualité qui seront mis en œuvre et en démontrant que la méthodologie proposée sera adaptée aux conditions locales et au contexte des prestations.* |

1. **Qualifications du personnel clé**

*Si la RFP en fait la demande, le prestataire de services doit fournir :*

1. *les noms et qualifications des membres du personnel clé qui fourniront les services, en indiquant qui assumera les fonctions de chef d’équipe, qui aura un rôle de soutien, etc. ;*
2. *des CV témoignant des qualifications des intéressés doivent être fournis si la RFP en fait la demande ; et*
3. *la confirmation écrite par chaque membre du personnel qu’il sera disponible pendant toute la durée du contrat.*

**Annexe 3**

**TABLEAU DES COUTS**

Il est demandé à chaque cabinet soumissionnaire de présenter son enveloppe financière sur la base d’une estimation de temps requis pour faire l’audit d’un projet et les catégories et nombre de personnels qui seront mobilisés pour la mission d’audit.

Le Cabinet soumissionnaire présentera son budget horaire conformément au tableau ci-dessous :

**Budget horaire par catégorie de personnel et par montant des dépenses de l’offre globale.**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| N° | Désignation | Unité | Prix Unitaires | Montants |
|  | Chef de mission | Homme/mois |  |  |
|  | Equipe pluridisciplinaire | Forfait |  |  |
|  | Equipements/Matériels | Forfait |  |  |
|  | Edition de rapports et frais divers pour l’exécution de la mission | Forfait |  |  |
|  | Montant Total | | |  |

**Contrat de fourniture de biens et/ou services** Erreur ! Signet non défini.

**entre le Programme des Nations Unies pour le développement et** …………………

|  |  |
| --- | --- |
| 1. **Pays dans lequel les biens seront livrés et/ou les services seront fournis :** | |
| 2. **PNUD** [ ]Demande de prix[ ]Demande de proposition[ ]Appel d’offres [ ] Contrat de gré à gré Numéro et date : | |
| 3. **Référence du contrat (par ex., numéro d’attribution du contrat) :** | |
| 4. **Contrat à long terme (« LTA »):** [Oui] [Non] ………………….. | |
| 5. **Objet du contrat :** [ ] biens [ ] services [ ] biens *et* services | |
| 6. **Type de services :** | |
| 7. **Date d’entrée en vigueur du contrat :** | 8. **Date d’expiration du contrat :** |
| 9. **Montant total du contrat :** …………………….9a.  **Acompte** **:** | |
| 10. **Valeur totale des biens et/ou services :**  [ ] **inférieure à 50.000 USD (services uniquement)** – Les Conditions générales du PNUD relatives aux contrats institutionnels (*de minimis*) sont applicables.  [ ] **inférieure à 50.000 USD (biens *ou* biens et services)***–* Les Conditions générales du PNUD relatives aux contrats sont applicables.  [ ] **égale ou supérieure à 50.000 USD (bien *et/ou* services)** *–* Les Conditions générales du PNUD relatives aux contrats sont applicables. | |
| 11. **Méthode de paiement :** [ ] prix forfaitaire [ ] remboursement des coûts | |
| 12. **Nom du Prestataire :**  Adresse :  Pays d’immatriculation :  Site Web : | |
| 13. **Personne référente du Prestataire :**  Fonctions :  Adresse :  Numéro de téléphone :  Fax :  Courrier électronique : | |
| 14. **Personne référente du PNUD :**  Fonctions :  Adresse :  Numéro de téléphone :  Fax :  Courrier électronique : | |
| 15. **Compte bancaire du Prestataire sur lequel les paiements doivent être effectués :**  Bénéficiaire :  Nom du compte :  Numéro du compte :  Nom de la banque :  Adresse de la banque :  Code SWIFT de la banque :  Code de la banque :  Instructions d’acheminement des paiements : | |

Le présent Contrat se compose des documents suivants qui, en cas de contradiction, prévaudront les uns sur les autres selon l’ordre suivant :

1. la présente fiche descriptive (la « Fiche descriptive ») ;
2. les Conditions particulières du PNUD  ;
3. [les Conditions générales du PNUD relatives aux contrats] [les Conditions générales du PNUD relatives aux contrats institutionnels (*de minimis*)];
4. les Termes de référence (TOR) et le Calendrier de paiement, incluant la description des services, les produits livrables et les objectifs de réalisation visés, les délais, le calendrier de paiement et le montant total du Contrat;
5. le Cahier des charges techniques des biens;
6. la Proposition technique et la Proposition financière du Prestataire, en date du ………………… telles que clarifiées par le procès-verbal approuvé de la réunion de négociation, en date du ……………… ; ces documents ne sont pas joints à la présente Fiche descriptive mais connus des Parties et en leur possession, et font partie intégrante du présent Contrat ;
7. les Prix réduits.

Les documents qui précèdent, qui sont incorporés au Contrat par renvoi, constitueront l’intégralité du contrat entre les Parties (le « Contrat »), et remplaceront le contenu des autres négociations et/ou contrats, oraux ou écrits, se rapportant à l’objet du présent Contrat.

Le présent Contrat entrera en vigueur à la date de la dernière signature de la Fiche descriptive par les représentants des Parties dûment habilités à cette fin, et prendra fin à la Date d’expiration du Contrat indiquée sur la Fiche descriptive. Le présent Contrat ne peut être modifié s’il n’a pas fait l’objet d’un amendement signé par les représentants des Parties dûment habilités à cette fin.

**EN FOI DE QUOI,** les soussignés, dûment habilités par les Parties, signent le présent Contrat au nom des Parties au lieu et à la date indiqués ci-dessous.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Pour le Prestataire** | | **Pour le PNUD** | |
| Signature : |  | Signature : |  |
| Nom : |  | Nom : |  |
| Fonctions : |  | Fonctions : |  |
| Date: |  | Date: |  |

**Annexe 4 :**

**TERMES DE REFERENCE POUR LA SELECTION D’UNE STRUCTURE POUR LA REALISATION D’UNE** ETUDE DIAGNOSTIC SOCIOECONOMIQUE DES REGIONS DU CENTRE DU MALI

|  |
| --- |
| **Contexte et Justification** |
| En appui au Gouvernement du Mali, le Programme des Nations Unies en collaboration avec le Secrétariat permanent du cadre politique de gestion de la criseau Centre du Mali avec le financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix ont conçu le projet **« Appui au Cadre politique de gestion de la crise du centre du Mali (Mopti et Ségou) »**  Le projet est une **initiative conjointe du PNUD et de la MINUSMA** (division des affaires politiques et division des affaires civiles) et contribue ainsi à la mise en œuvre de la résolution 2480 (MINUSMA) qui donne la priorité au renforcement des efforts de l’Etat Malien pour la stabilisation du Centre.  La théorie de changement articulée considère l’appropriation nationale effective des actions de consolidation de la paix, l’adhésion et l’implication de toutes les couches sociales dans les initiatives pacifiques et la nécessité de redevabilité étant une expression de l’engagement effectif de l’Etat comme **gage pour une paix durable au centre du Mali**.  Le projet vise à renforcer la coordination de l’action gouvernementale dans la résolution de la crise au centre et dont les limites rétrécissent les avancées dans consolidation de la paix. Pour atteindre cet objectif, le projet réalisera les résultats spécifiques suivants :   * Les instances d’orientation politique, de pilotage et de coordination des actions en matière de consolidation de la paix au niveau central et régional sensibles aux besoins des femmes et des jeunes sont fonctionnelles et fournissent une réponse politique et programmatique coordonnée ; * Les citoyens adhèrent aux mécanismes et les perceptions négatives (rumeurs et stéréotypes) sont réduites grâce à une campagne de communication sur le Cadre, un plus grand accès à l’information sur la gestion de la crise et un meilleur partage de l’information entre les niveaux central, régional et local. * Les cadres de redevabilité incluant les femmes et les jeunes sont créés et renforcés au niveau central et régional pour assurer un suivi citoyen de la mise en œuvre du plan opérationnel du cadre politique de gestion de la crise ;   Afin d’opérationnaliser le projet le PNUD, en partenariat avec le Secrétariat Permanent du Cadre politique de Gestion de la crise du Centre, envisage le recrutement d’une structure pour réaliser une étude diagnostic socioeconomique des régions du centre du Mali.  **I. Objectif général :**  Analyser et faire le Diagnostic socioéconomique des régions du Centre du Mali ( Mopti et Ségou)  **II. Objectifs Spécifiques** :  De façon spécifique, il s’agit dans la zone d’intervention de :   * Faire le diagnostic socioéconomique du centre ; * Identifier les problèmes prioritaires de chaque commune ; * Faire une cartographie des acteurs en présence ; * Identifier leurs domaines d’intervention ; * Etablir et faire une analyse des forces, faiblesses et opportunités ; * Faire l’état des lieux de la situation humanitaire ; * Production de tous autres indicateurs pertinents. |
| **III. Méthodologie** |
| La méthodologie reposera essentiellement sur des enquêtes de terrain qualitatives et quantitatives, des entretiens individuels et de groupe sur l’étendue de la zone d’intervention du projet. Le cabinet proposera une démarche pertinente de mise en œuvre décrivant les moyens techniques et humains ainsi qu’un calendrier de mise en œuvre. La démarche inclut l’approche (quantitative et/ou qualitative) la plus appropriée dans le cadre de cette étude. Il présentera un diagnostic à partir de 2016 des deux régions du centre à savoir la région de Mopti et Ségou. Plus spécifiquement il collectera des données auprès de toutes les communes du centre.  Ainsi, devra-t-il présenter une méthodologie détaillée qui sera composée des éléments  Suivants:   * Une revue documentaire ; * Une ébauche de l’élaboration d’outils de collecte d’informations ; * Un échantillon représentatif de chaque catégorie d’acteurs pour l’analyse des données ; * Un plan de collecte de données sur le terrain (collecte de données auprès des cibles); * Les outils pour le traitement et l’analyse des données   Les séquences de travail peuvent être déclinées comme suit :   * Echanges techniques entre le cabinet retenu et l’équipe du projet (SP et PNUD) pour la revue globale des résultats attendus de la prestation ; * Élaboration et validation du planning et de la méthodologie de travail ; * Réunions intermédiaires régulières avec l’équipe du projet ; * Réunion de pré-validation du rapport par l’équipe du projet.   Toute organisation Non Gouvernementale Nationale ou Internationale évoluant au Mali, ou toute autre structure reconnue légalement et active dans les questions de recherches et d’études socioéconomiques, peut postuler à cet appel à proposition. La structure doit présenter un chef d’équipe qui doit avoir un niveau universitaire en statistique, ou en économie et justifier d’au moins 8 à 10 ans d’expériences en matière de recherche et d’une expérience avérée en analyse des données sociaux économique, appuyée d’attestations de bonne fin de mission. Il peut se faire assister d’une équipe qui doit disposer d’une expérience prouvée dans les domaines suivants :   * Réalisation d’études diagnostic ; * Notamment celles qui sont relatives à l’établissement de l’état de lieux ; * Analyse des données qualitatives, Économique et financière des politiques et programmes de développement   La structure intéressée par cette prestation, devra fournir un projet de méthodologie de réalisation du travail demandé précisant le niveau de compréhension de la mission, y compris les outils qu’elle envisage d’exploiter pour atteindre les objectifs, ainsi qu'un plan de travail assorti d’un chronogramme détaillé pour l’ensemble du processus. La méthodologie doit démontrer comment les objectifs spécifiques seront atteints au cours de la mission |
| **IV. Résultats attendus**   * Les problèmes prioritaires des cercles, particulièrement des communes dans les régions de Ségou et Mopti sont identifiés ; * La cartographie de l’économie locale est établie ; * Le mapping des projets et programme intervenant dans le centre est disponible ; * Les atouts/problèmes liés à la production, à la transformation et à la commercialisation et les perspectives futures sont identifiés. Les problèmes prioritaires des cercles, particulièrement des communes dans les régions de Ségou et Mopti sont identifiés ; * La cartographie de l’économie locale est établie ; * Le mapping des projets et programme intervenant dans le centre est disponible ; * Les atouts/problèmes liés à la production, à la transformation et à la commercialisation et les perspectives futures identifiées.   **V. Champ d’application**  Le projet est une initiative conjointe du PNUD et de la MINUSMA (division des affaires politiques et division des affaires civiles) et contribue ainsi à la mise en œuvre de la résolution 2480 (MINUSMA) qui donne la priorité au renforcement des efforts de l’Etat Malien pour la stabilisation du Centre.  La théorie de changement articulée considère l’appropriation nationale effective des actions de consolidation de la paix, l’adhésion et l’implication de toutes les couches sociales dans les initiatives pacifiques et la nécessité de redevabilité étant une expression de l’engagement effectif de l’Etat comme gage pour une paix durable au centre du Mali.  Pour compléter cette réponse sécuritaire, certains partenaires dont l’Union européenne, via le Programme d’Appui au Renforcement de la Sécurité dans les régions de Mopti et de Gao (PARSEC) ou du Programme Jeunesse et Stabilisation dans les région Centre du Mali (PROJES), appuie les initiatives gouvernementales dans les domaines du développement et de la sécurité tandis que la mission de maintien de la paix des Nations unies (Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali ou MINUSMA) a d’ores et déjà réorienté une partie de son dispositif dans la région de Mopti. D’autres initiatives au niveau politique, moins formelles ou plus discrètes, ont également vu le jour afin d’ouvrir un dialogue politique avec les parties en conflit dans la région : ainsi des missions de dialogue et de bons offices, ou des contacts entre élites dirigeantes à Bamako et leaders communautaires de la région de Mopti ont été initié à travers des visites du Premier Ministre dans la région de Mopti au courant de cette année. La présente initiative vise à renforcer la coordination de l’action gouvernementale dans la résolution de la crise au centre et dont les limites rétrécissent les avancées dans consolidation de la paix. Pour atteindre cet objectif, le projet réalisera les résultats spécifiques suivants :   * Les instances d’orientation politique, de pilotage et de coordination des actions en matière de consolidation de la paix au niveau central et régional sensibles aux besoins des femmes et des jeunes sont fonctionnelles et fournissent une réponse politique et programmatique coordonnée ; * Les citoyens adhèrent aux mécanismes et les perceptions négatives (rumeurs et stéréotypes) sont réduites grâce à une campagne de communication sur le Cadre, un plus grand accès à l’information sur la gestion de la crise et un meilleur partage de l’information entre les niveaux central, régional et local. * Les cadres de redevabilité incluant les femmes et les jeunes sont créés et renforcés au niveau central et régional pour assurer un suivi citoyen de la mise en œuvre du plan opérationnel du cadre politique de gestion de la crise.   L’étude sera réalisée dans les régions de Ségou et Mopti et les collectivités décentralisées de celles-ci.  **VI Période de réalisation**  Conformément au plan de travail, les activités devront être réalisées entre le 25 Mars et le 25 Mai 2020. Le rapport final devra parvenir au PNUD Mali le 15 juin 2020 et le processus de validation sans coût additionnel pourra se poursuivre jusqu’au 30 juin 2020.  **VII**. **Livrables**  Les livrales sont:  1) Conceptualisation méthodologique pour l’étude : Document décrivant l'approche de l’équipe ainsi que la méthodologie spécifique à l’étude y compris le cadre analytique qui sera utilisé pour réaliser les analyses. Ce document devra aussi indiquer la méthode retenue par les évaluateurs pour conduire l’analyse prospective indiquée dans les objectifs de la présente évaluation. De même, les outils d’analyse et de collecte des données complémentaires devraient être inclus comme annexe de ce document (Produit N° 1) ;  2) Draft du rapport d'étude (avec un résumé exécutif et des annexes) en français (produit N° 2) ;  3)Présentation des principales conclusions et recommandations de l’étude à la réunion des parties prenantes à Bamako et dans les régions de Mopti et Ségou et la facilitation de l’atelier en utilisant des méthodes participatives (Produit N°3);  4)Une annexe portant sur les axes stratégiques d’interventions prioritaires dans les régions du centre (en français et anglais), (Produit 4)  L’équipe de l’évaluation est responsable de la traduction du document final en anglais et en français.  5)Rapport final d’évaluation (avec résumé exécutif et des annexes) en français (Produit N° 5). |
| **VIII. Critères d’éligibilité** |
|  |
| Toute organisation Non Gouvernementale Nationale ou Internationale évoluant au Mali, ou toute autre structure reconnue légalement et active dans les questions de recherches et d’études socioéconomiques, peut postuler à cet appel à proposition. La structure doit présenter un chef d’équipe qui doit avoir un niveau universitaire en statistique, ou en économie et justifier d’au moins 8 à 10 ans d’expériences en matière de recherche et d’une expérience avérée en analyse des données sociaux économique, appuyée d’attestations de bonne fin de mission |

1. *Des TOR peuvent être joints si les informations énumérées dans la présente annexe ne suffisent pas à décrire de manière exhaustive la nature des prestations et les autres détails relatifs aux exigences.* [↑](#footnote-ref-1)
2. *L’exonération de TVA varie d’un pays à l’autre. Veuillez cocher ce qui est applicable au CO/BU du PNUD demandant les services.* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Le PNUD préfère ne pas verser d’avance lors de la signature du contrat. Si le prestataire de services exige une avance, celle-ci sera limitée à 20 % du prix total offert. En cas de versement d’un pourcentage plus élevé ou d’une avance de plus de $30,000, le PNUD obligera le prestataire de services à fournir une garantie bancaire ou un chèque de banque à l’ordre du PNUD du même montant que l’avance versée par le PNUD au prestataire de services.* [↑](#footnote-ref-3)
4. *Si les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu’un simple URL permettant d’y accéder.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *Il est signalé aux prestataires de services que la non-acceptation des conditions générales (CG) peut constituer un motif d’élimination du présent processus d’achat.* [↑](#footnote-ref-5)
6. *La personne à contacter et l’adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d’autres personnes ou adresses, même s’il s’agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d’y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.* [↑](#footnote-ref-6)
7. *Ceci sert de guide au prestataire de services dans le cadre de la préparation de sa soumission.*  [↑](#footnote-ref-7)
8. *Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.* [↑](#footnote-ref-8)